

SURVOL DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

En 2013, le ministère de l'Éducation a publié le document *L'enseignement technique et professionnel : un survol* (voir www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/edu_tech_sec.html), qui présente les fondements philosophiques et pédagogiques de l'élaboration des programmes d'études et l'enseignement des cours du Programme d'études technologiques au secondaire. Ce survol présente aux éducateurs la vision et les objectifs de la formation technique et professionnelle au Manitoba. Les sujets suivants sont abordés :

- revitalisation et renouvellement du programme d'études;
- programme-cadre et mise en œuvre;
- articulation des programmes;
- évaluation et rapports;
- sécurité;
- employabilité/compétences essentielles et perfectionnement professionnel;
- développement durable.

Les regroupements de cours de formation technique et professionnelle visent à encourager les élèves à explorer les possibilités de carrière et à remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans ces domaines professionnels. Le programme d'études de la formation technique et professionnelle comprend des regroupements de cours pour les métiers

(ceux qui ont été désignés pour la formation d'apprenti et la certification par Apprentissage Manitoba) et les professions qui ne sont pas spécialisées (celles qui ne sont pas désignées comme métiers par Apprentissage Manitoba). Le programme d'études de la formation technique et professionnelle diffère considérablement des autres domaines d'apprentissage, comme les arts industriels. Il possède des qualités distinctes qui, lorsqu'elles sont respectées, procureront aux élèves une expérience exceptionnellement précieuse qu'ils ne peuvent acquérir dans aucun autre programme d'études.

La formation technique et professionnelle permet aux élèves d'apprendre les aspects théoriques et pratiques d'un métier ou d'une profession non spécialisée afin de faciliter leur transition de l'école au travail, ou à l'enseignement postsecondaire dans cette profession ou dans un domaine connexe. Cette transition est accomplie en demandant aux élèves de suivre un regroupement complet de cours de formation technique et professionnelle pour apprendre d'enseignants certifiés par l'industrie qui possèdent de l'expérience dans cette industrie dans un milieu qui, dans la mesure du possible, simule un milieu de travail réel. Le programme d'études de la formation technique et professionnelle comprend des cours de la 9^e à la 12^e année dans une variété de métiers et de professions non spécialisées, y compris celui de cuisinier.